

## **COVID-19 : Modification des services administratifs**

**La Sarre, mardi le 17 mars 2020** – À la suite des recommandations du directeur national de la santé publique en lien avec le coronavirus (COVID-19), la MRC d’Abitibi-Ouest restreint l’accès au public de son bureau administratif et ce, jusqu’à nouvel ordre.

Malgré cette modification, la population pourra néanmoins communiquer, au besoin, avec les professionnels de la MRC d’Abitibi-Ouest par téléphone ou par internet. Par mesures préventives, les rencontres prévues par le personnel de la MRC sont soit annulées, reportées ou se feront via le téléphone ou la visioconférence. Seules les rencontres jugées nécessaires auront lieu.

### **Réduction des activités du Centre de valorisation des matières résiduelles**

La MRC d’Abitibi-Ouest souhaite également aviser l’ensemble des citoyens que le Centre de valorisation des matières résiduelles sera fermé le samedi et ce, jusqu’à nouvel ordre. L’accès aux citoyens est maintenu du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h, avec des mesures de sécurité accrues. Toutefois, nous demandons aux citoyens d’éviter de s’y rendre pour le moment.

« Nous vivons une situation exceptionnelle et nous nous devons de contribuer à cet effort collectif. La gravité de cette pandémie nous amène à prendre les mesures nécessaires afin de stopper la propagation du virus et, par le fait même, protéger nos citoyens et nos employés», précise M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC d’Abitibi-Ouest.

La MRC d’Abitibi-Ouest remercie la population pour sa collaboration.

### **À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI-OUEST**

La MRC d’Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49<sup>e</sup> parallèle et à l’ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 812 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l’aménagement et du développement de son territoire.